

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON****Séance du 30 mars 2021**

Date de convocation : 25 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 18 (le Maire ne prenant pas part au vote)

L'an deux mille vingt et un, le 30 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIEREXCUSÉES : Marie-Joëlle DEBATY, Francine BOURDAPROCURATIONS : Marie-Joëlle DEBATY à Olivier CHARRET, Francine BOURDA à Antoine CUYAUBERESecrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI**DÉLIBÉRATION N° 2021-13 : ALSH Compte Administratif 2020**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	67 751.58
	Réalisé :	52 723.18
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	67 751.58
	Réalisé :	77 519.36
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	24 796.18
Résultat global :	24 796.18
Excédent	

**VOTE**

<b>POUR</b>	<b>18</b>
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,  
Le Maire